

Y.C.  
1<sup>er</sup> Avril 25



Le Conseil Académique du Canton de Vaud,  
Au Conseil d'Etat.

LAUSANNE, le 3 Avril — 1825.

Très-Honorés Messieurs  
le Landammann et Conseillers d'Etat!

Vous avons l'honneur de vous envoyer  
notre rapport annuel sur les établissements  
d'Instruction publique.

I. Ecoles.

A. Dédoublement.

Une école nouvelle a été établie à la  
Grange Neuve, hameau de la commune de  
Vidoux, & aux Siernes piquats, hameau de  
la commune de Rougemont. Le Conseil  
d'Etat a accordé un secours de 24 francs  
à la commune de Rougemont pour l'aider à  
établir cette dernière école.

L'école d'Oron le Châtel qui avait le  
même Régent que celles de Chesalles et de

Dubigny

14

## IV. Collège Académique.

La première Classe est composée de 38 Écoliers, la Seconde de 21, la Troisième de 20, la Quatrième de 11, & la Cinquième de 17. -

L'état du Collège continue à être en général après satisfaisant, l'Inspection a lieu régulièrement, & la Commission Collégiale employe les Moyens qui sont en son pouvoir, pour maintenir autant que possible, l'ordre & la discipline parmi cette nombreuse Jeunesse. L'Académie à l'Autorité de laquelle elle a recours quand le besoin l'exige, la Secours de tous les Moyens. Elle a expulsé dernièrement de la ~~première~~ Classe trois Écoliers peu appliqués & coupables d'actes d'une grossière Malpropreté. Messieurs les Instituteurs ont obtenu, avec quelques nuances, des témoignages de satisfaction. L'Académie s'occupe des mesures à prendre pour améliorer l'enseignement du Latin & perfectionner celui de la Langue Française, de la Géographie & de l'Histoire. Elle proposera incessamment le résultat de son travail sur cet objet. Au reste des Mesures de cette espèce doivent être précédées d'un examen

= Approfondi

approfondi & par conséquent un peu long; Pour  
 changement dans une partie d'un établissement  
 considérable peut influer sur les autres parties &  
 cette influence doit être calculée avec soin. --  
 Nous ~~proposons~~ <sup>proposons</sup> donc que ce qui pourrait être --  
 regardé comme lenteur dans le travail de  
 l'Académie, relatif à cet objet mérite réellement  
 le nom de prudence. Mr le Ministre Renaud  
 Instituteur de la Classe de Langue Française, de  
 Géographie & d'histoire, ayant été appelé à un  
 poste ecclésiastique à Berne, cette classe a été  
 confiée en attendant la nouvelle organisation à  
 Mr le Proposant Beresche suivant l'avantageusement  
 connu. -- On regrette que l'école de Langue  
 allemande ne présente pas des résultats plus  
 satisfaisants, quant au nombre de ceux qui en  
 profitent; il n'y a actuellement que dix jeunes-  
 gens. On peut attribuer ce défaut d'un côté à la  
 mauvaise santé du maître très capable qui la  
 dirige, le quel a cependant été remplacé  
 provisoirement par Mr. Dukner dont la capacité  
 est bien connue, & d'un autre côté, on comprend  
 qu'il est bien difficile que les élèves du Collège --  
 chargés de leçons nombreuses prennent le goût, &  
 trouvent le temps nécessaire pour fréquenter avec  
 fruit les leçons d'allemand qui ne sont pas  
 obligatoires. --

L'École de dessin offre des résultats très  
 satisfaisants. 97 élèves y ont été admis --  
 depuis le 1er Avril. 1824. Plusieurs d'entre eux  
 ont fait des progrès remarquables; 4 de ces  
 élèves se vouent à l'architecture, & 20 --  
 appartiennent à la Classe des artisans. On a  
 distribué dans cette classe des prix pour la valeur  
 de trois louis tirés de la Caisse des Arrérages de  
 Ces prix ont été donnés en argent, & en --  
 Estampes lithographiques. Les premiers prix ont  
 été remportés par le fils d'un Orfèvre & celui  
 d'un serrurier. -- Le Conseil d'Etat a

= Accordé

Accordé dix Louis pour l'acquisition de modèles à l'usage de cette école, & il a accordé au Maître une Compétence de 40 francs par an pour le même objet. -

Les Exercices Militaires des Légières ont lieu d'une manière satisfaisante, sauf quelques défauts de discipline qui diminueront lorsqu'il aura été pourvu à des Chambres d'Arrêt. - Plusieurs Légières se dispensaient de porter l'uniforme prescrit; Il a été pris dernièrement des Mesures pour remédier à cet abus.

Les Exercices Gymnastiques ont été un peu moins fréquentés cette année que précédemment; ce que l'on peut attribuer en grande partie à ce que le local où ils avaient lieu, a dû par suite de circonstances particulières, être un peu resserré pendant cet hiver. Il est à présumer aussi que le plaisir de l' spectacle peut avoir détourné quelques Légières de ces Exercices; Environ 15 Légières & une dizaine d'Etudiants les ont fréquentés pendant cet hiver. -

Les prix que l'on distribue aux Légières ayant paru trop multipliés, il a été pris des mesures pour en restreindre le nombre & le ramener à une mesure convenable. -

Les Rudimens Grecs à l'usage du Collège, & dont l'édition était depuis longtemps épuisée, ont été réimprimés par le Libraire Fische avec quelques corrections & additions. Le Conseil d'Etat en a reçu 500 Exemplaires qu'il a achetés

achetés pour le prix convenu de 650 francs.  
Il est à observer qu'il n'existait à peu près  
point de caractères Grecs dans les  
Imprimeries de ce Canton, & que ~~M. l'Évêque~~  
~~Évêque~~ s'est engagé à conserver pendant  
15 ans au moins les caractères qu'il a  
fait venir pour la réimpression  
susindiquée. -

## V. Académie

### A. Minéralogie.

Le Cabinet de Minéralogie déposé dans  
le Musée a été visité conformément au  
Règlement, & trouvé dans un très bon ordre.  
On doit de justes éloges à Messieurs les  
Conservateurs ~~Et~~ ~~Professeurs~~ et  
~~Secrétaire~~. Ces Messieurs travaillent à faire  
un Catalogue exact des nombreux objets  
que renferme le Musée. On doit  
remarquer avec une grande satisfaction  
que cet établissement intéressant reçoit  
chaque année des accroissements  
considérables. -

### B. Instruments d'Astronomie.

Ils sont encore déposés chez Mr. le  
— Professeur

Professeur Develey & convenablement  
 désigné par lui; En attendant qu'il soit  
 établi un observatoire, ce Professeur se  
 fait un plaisir de montrer de temps en  
 temps aux Etudiants les dits Instruments;  
 Néanmoins il serait fort avantageux —  
 qu'ils fussent placés dans un local qui  
 fut spécialement destiné à cet usage.

### C. Cours de Zoologie.

Monsieur le Professeur Chauvannes a donné ces  
 leçons comme les précédentes & d'après —  
 l'invitation qui lui en a été adressée, un Cours de  
 Zoologie. Les Etudiants ont montré un —  
 louable empressement à y être admis. On a  
 accueilli les demandes d'environ 30 d'entre eux,  
 en ayant égard à leur âge, au temps qu'ils —  
 pouvaient y donner sans préjudice pour  
 leurs autres études, & à l'état qu'ils se —  
 proposent d'embrasser.

### D. Professeurs.

Les Professeurs ont donné avec exactitude  
 les Cours dont ils sont chargés.

Monsieur le Professeur Levade à qui son  
 âge avancé a fait désirer d'obtenir —  
 quelque soulagement, a été autorisé à —  
 employer comme Suppléant Mr. le Ministre  
 Fabre dont le zèle, les connaissances & les —  
 talents

Talens distingués garantissent les succès, -  
Mr. Levade continue néanmoins de seconder  
ses Collègues, en entendant avec eux les  
essais de Prédication des Etudiants de  
Théologie, & en remplissant d'autres  
fonctions Académiques..

Monsieur Dutoit continue d'être remplacé  
dans la plupart de ses fonctions par Mr. le  
Ministre Bridel; & Monsieur Struve par  
Mr. Mercanton. Ces deux Suppléans  
s'acquittent de leurs fonctions avec zèle, &  
d'une manière très satisfaisante.

Monsieur Lidou qui a été nommé ensuite  
d'un Concours & d'Examens où il a donné des  
preuves distinguées de sa Capacité, Professeur  
de droit Naturel & de droit Public Fédéral &  
Cantonal, a été installé le 29 bre dernier,  
& il est entré en fonctions au commencement  
de 1825. Il donne actuellement le Cours de  
droit naturel qui se répète toutes les années,  
& le Cours de droit Public Cantonal..

L'Académie a présenté en dernier lieu  
un projet de Règlement pour organiser  
d'une manière plus utile l'enseignement de  
la Jurisprudence..

### E. Etudiants.

L'Auditoire de Théologie comprend  
53 Etudiants, dont deux sont des Valais -  
du Piémont; Un Externe Turinois est  
immatriculé dans cet Auditoire, ~~et~~ <sup>qui</sup>  
~~Auditoire~~ donne en général beaucoup de  
satisfaction.

 L'Auditoire

L'Auditoire de Droit comprend dix Etudiants, les quels à l'exception de deux, — obtiennent un témoignage avantageux.

L'Auditoire de Philosophie comprend 69 Etudiants, dont huit Externes — Immatriculés. Les Etudiants de cet — Auditoire sont en général assidus aux — leçons, & donnent de la satisfaction à — leurs Professeurs. Un seul Etudiant qui s'était attaché aux Nouveaux Sectaires, a quitté les études, en laissant un gage — vacant. —

L'Auditoire de Belles-Lettres comprend 48 Etudiants. 22 Externes sont — Immatriculés dans cet Auditoire; plusieurs de ceux ci sont des jeunes gens qui n'ont pu obtenir la Promotion régulière de la Première Classe en Belles-Lettres; & — comme l'on doit s'y attendre, ce ne sont pas ceux qui répondent le mieux aux soins des — Professeurs. On a lieu cependant de — concevoir de quelques uns de bonnes — espérances, Néanmoins le Conseil — Académique se fut devoir demander à — l'Académie, quelles Mesures pourraient être prises pour prévenir les Inconvénients qui résultent du grand nombre de ces — Externes. —

## F. Bibliothèque.

La Bibliothèque a été trouvée en — très bon ordre, lors de la dernière visite

= qui



qui a été faite au mois de Jbre; Le Nombre des Volumes Acquis dès le 30 Juin 1823 au 30 Juin 1824, a été de 104, ce qui avec 185 volumes donnés, porté à 17587, le nombre Actuel des Volumes de la Bibliothèque cantonale attachée à l'Académie.

La somme employée en achats de livres a été de 786 francs 5 bats 2 1/2 raps.

Le fonds Capital qui en 1823 était de 47379 francs 5 bats 1 1/2 raps, s'est trouvé en 1824 de 50220 francs 9 bats 7 1/2 raps.

Le Conseil d'Etat a pourvu à l'établissement d'une salle de lecture attachée à cette Bibliothèque, dans le but d'en augmenter l'utilité.

## G. Caisse des Ouvrages.

Le fonds Capital qui en 1823, était de 17598 francs 8 bats 4 raps, s'est trouvé en 1824 de 18513 francs 5 bats 5 raps.

Il a été livré pour prix ordinaire 284 francs; & pour prix extraordinaire 135 francs 5 bats.

## H. Objets

## H. Objets Ecclésiastiques.

Voyez  
la suite

16 Etudiants de Théologie dont 2 des-  
vallées du Piémont ont été <sup>compris</sup> admis en  
1824 au St Ministère en suite de leurs  
succès dans les examens prescrits.

Agrés, Très Honorés Messieurs le  
Landammann et Conseillers d'Etat, -  
l'assurance de nos respects!

Le Vice Président du Conseil  
Académique

~~A. Lerisch~~

Le Secrétaire

G. Vullyamoz